



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents vasculaires cérébraux

Question écrite n° 29198

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le manque de structures en neurologie qui connaissent des difficultés concernant l'accueil des personnes, notamment âgées, ayant subi un accident vasculaire cérébral. Dans certains hôpitaux, ces patients occupent un tiers des lits disponibles faute de structures adaptées. Outre les difficultés liées à l'organisation des soins, ces personnes ont besoin de soins adaptés, nécessitant la présence de gériatres et de psychologues. Elle lui demande donc si elle envisage de compléter le « plan AVC », l'AVC étant la première cause de handicap acquis dans notre pays.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29198

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2013](#), page 5968